

ANNONCES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : QUELLES CONSEQUENCES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE ?

Hier, le Président de la République a annoncé que les cours ne reprendront pas en présentiel avant l'été dans l'enseignement supérieur alors que les écoles, collèges et lycées devraient rouvrir physiquement le 11 mai aux élèves. Le Président de la République justifie cette réouverture par l'exacerbation des inégalités en raison du confinement et la nécessité de les combattre. Nous rappelons que ces inégalités existent également dans le supérieur et qu'elles ne doivent pas être éludées ([cf. le site du SNESUP](#)) qui recense des enquêtes menées dans les établissements). Dans cette logique, la généralisation constatée des examens à distance et le flou concernant l'organisation qui subsiste en fonction des établissements posent question. Si le travail assuré par les collègues depuis un mois dans des conditions difficiles a été exceptionnel, un grand nombre d'étudiant·es ont été mis en grande difficulté. Leurs conditions de vie ont été fortement dégradées, certains n'ayant même plus de ressources pour se nourrir.

Dès aujourd'hui, de nombreuses questions se posent et appellent des réponses urgentes.

Dans un premier temps, le périmètre et les conditions du déconfinement doivent être rapidement précisés pour les établissements. Si les étudiant·es ne sont pas présent·es, les activités de recherche, les réunions des différents conseils, les commissions de recrutement des enseignants-chercheurs, la préparation de la rentrée prochaine, etc. pourraient se faire en présentiel. Dans quelles conditions ? Avec quelles garanties de protection pour les personnels concernés ? La crise sanitaire a en outre rappelé le rôle indispensable des CHSCT. Le SNESUP-FSU rappelle qu'il est de la responsabilité des employeurs mais aussi du ministère de s'assurer que les moyens sont mis en œuvre pour que toutes les mesures de sécurité nécessaires soient prises et que puissent être respectés les gestes barrières.

Les décisions concernant les différents concours externes de recrutement de l'Éducation nationale (Capes, Capeps, Caplp, Crpe, Agrégation) sont toujours en

suspens et les candidat·es toujours dans l'expectative à quelques jours d'un concours déterminant pour leur avenir et conditionnant largement la rentrée dans les secteurs concernés. Des annonces ont été faites pour un concours réduit à un écrit valant admission en stage (en juin-juillet 2020) et oral d'admission confondu avec avis titularisation (2021). Quand seront-elles définitivement confirmées et avec elles le nouveau calendrier ?

Aucune précision n'est donnée non plus sur les conditions de passation des épreuves de PACES qui devraient se dérouler à partir de la troisième semaine de juin.

Le SNESUP rappelle sa demande d'un plan d'urgence pour l'ESR. Des moyens importants pour la rentrée de septembre sont nécessaires (plan de recrutement massif de titulaires, budget de fonctionnement, moyens spécifiques liés à la gestion de la crise) pour remédier aux inégalités mises en évidence de manière flagrante par la crise sanitaire. Il est plus que jamais impossible et irresponsable de les ignorer. Ni la rentrée 2020 ni l'année 2020/2021 ne pourront être comme les autres. Dédoublings de TD, TD allégés, soutien, tutorat, remise à jour des enseignements prévus au regard des apprentissages non réalisés en présentiel, etc., tout doit être mis en place pour éviter les décrochages définitifs. Cela ne sera rendu possible sans moyens humains, logistiques et financiers à la hauteur des enjeux. Le recours généralisé aux outils de visio-conférence et de travail à distance en cette période de confinement doit rester exceptionnel et ne pas s'installer durablement.

Enfin, le Président de la République a annoncé un "investissement massif" pour la recherche. Il est en effet indispensable et doit être à la hauteur des enjeux révélés par cette crise. Ce qui était prévu pour 2021 avant la pandémie (+400 M€ soit +1,5% et + 5 Md€ dans 10 ans) est très insuffisant pour infléchir le désinvestissement subi depuis 2009. Le [dossier de presse du MESRI](#) mentionne 120 M€ pour la "revalorisation des chercheurs" et 300 M€ pour des projets supplémentaires de recherche. Rien n'est donc encore prévu en sus pour que les universités puissent effectuer la rentrée dans des conditions acceptables, à commencer par les recrutements des milliers de postes gelés depuis une dizaine d'années alors que les effectifs étudiants ont significativement augmenté. Nous sommes très loin de l'investissement qualifié "d'historique" par le ministère...

Après les annonces du Président de la République, le SNESUP-FSU demande des décisions urgentes et des engagements clairs de la part du MESRI. ■

Suivez nous :



[SNESUPFSU](#)



[@SnesupFSU](#)